

Appel à candidature

Chargé.e de mission « Forêt »

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur a pour mission d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, mise en valeur, gestion, animation, développement, menées par les signataires de la Charte (47 communes, 4 intercommunalités, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes et l'Etat) et leurs partenaires.

Durant les dernières décennies, la forêt a gagné du terrain sur les terres agricoles en déprise, engendrant une dynamique généralisée de fermeture des milieux. Aujourd'hui, elle occupe 72% du territoire et 70% d'entre elles sont privées. L'un des enjeux de notre territoire est de favoriser sa gestion durable tout en prenant en compte sa multifonctionnalité (pastoralisme, randonnées, chasse, réserve de biodiversité, activités économiques, ...) et donc en prévenant les conflits d'usages pouvant être liés à ce partage de l'espace.

Le PNR des Préalpes d'Azur a ainsi inscrit dans sa charte de territoire :

- Article 2 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire
- Article 7 : Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois
- Article 11 : Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale
- Article 12 : Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux

Le Parc souhaite s'engager, avec ses partenaires, dans la construction d'une Stratégie Locale de Développement Forestier. L'animation de ce projet est soutenue par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et l'Europe à travers le fonds FEADER (T.O. 16.7.2)

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Conduire la concertation pour une stratégie opérationnelle multi-acteurs ; mise en œuvre de premières actions :

- Mettre en place et animer le comité de pilotage pour cette mission
- Porter à connaissance des élus et partenaires les enjeux spécifiques à ce projet
- Animer les réunions de concertation afin d'identifier les enjeux priorités par secteur du territoire
- Piloter des prestations externes en lien avec la mission
- Mettre en place des actions concrètes de valorisation durable de la ressource forestière
- Accompagner les porteurs de projets publics ou privés en lien avec les priorités, voire animer des groupes d'acteurs pour l'émergence de projets ou passer de l'idée au projet
- Suivre des opérations
- Suivre des conventions de partenariat
- Proposer ponctuellement des animations sur la thématique forestière à destination de différents publics
- Suivre et évaluer le projet, produire les différents livrables liés aux financeurs

CONNAISSANCES SOUHAITEES

- Gestion forestière / filière bois dans leurs différentes dimensions
- Contexte institutionnel et réglementaire lié à la forêt et aux espaces naturels en général
- Bonne connaissance des réalités socio-économiques en milieu rural et des collectivités locales
- Connaissances naturalistes, écologie, faune, flore, changement climatique
- Code forestier

SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR ETRE :

- Capacité de travail en équipe et en réseau
- Polyvalence
- Bonne capacité d'impulser des dynamiques
- Très bonne capacité d'animation de collectifs et de réunions, mêlant des publics variés
- Conduite de projet (calendrier, budget, livrable, ...)
- Maîtrise des outils SIG (QGIS)
- Goût pour la communication et aisance dans le contact envers différents publics (visiteurs, scolaires...), capacité à les aborder
- Sensibilité à l'environnement
- Rigueur, ponctualité et dynamisme
- Capacité d'analyse, esprit de synthèse et capacité à prendre du recul
- Diplomatie
- Disponibilité, souplesse dans les horaires de travail (possibilité de réunions les soirs et les week-ends),



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE :

Le/la chargé.e de mission forêt sera placé.e sous l'autorité hiérarchique du directeur-adjoint (qui pilote la mise en œuvre des actions dans le champ du développement), et en lien technique transversal avec les chargé.e.s de mission du Parc (mode projet) : énergie, biodiversité, développement local, tourisme, etc..

FORMATION – DIPLOMES REQUIS

- Diplôme de niveau Bac+5 dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement local, de la forêt/bois, de l'agronomie ou de la gestion des espaces naturels. Une expérience dans le domaine de la forêt/filière bois sera appréciée.
- PERMIS B indispensable (conduite quotidienne sur routes de moyenne montagne).

Le PNR met à disposition des véhicules de service partagés pour les missions de l'agent.

CONDITIONS

- Temps de travail : temps complet sur la base de **35h/semaine** – 4,5 jours
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.
- Rémunération : grille de la fonction publique territoriale et régime indemnitaire selon expérience,
- Mission financée pour 2 ans par la Région Sud et l'Europe dans le cadre de l'accompagnement des stratégies locales de développement forestier (Programme FEADER)
- Type de poste : contrat de projet, à durée déterminée de 2 ans
- Prise de poste : mars 2020

Déplacements et réunions possibles le week-end et en soirée selon les besoins de la mission.

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr **en indiquant en objet : « recrutement Chargé de mission Forêt » avant le 12 janvier 2020 au soir.** En cas de sélection, les entretiens auront lieu le vendredi 29 janvier 2020 à Saint Vallier de Thiery (si les conditions sanitaires le permettent).